

**EXTRA-PROVINCIAL CORPORATION
ANNUAL RETURN FOR THE YEAR _____**
(SECTION 209)

**CORPORATION EXTRAPROVINCIALE
RAPPORT ANNUEL DE L'ANNÉE _____**
(ARTICLE 209)

1.

2. Extra-provincial Corporation No. /
N° de corporation extraprovinciale _____
Anniversary Month /
Mois anniversaire _____

The annual filing fee is \$220 for an annual return that is submitted in paper form and \$200 for an annual return that is submitted in electronic form at www.snb.ca. If payment is made by cheque, please make cheque payable to Service New Brunswick.

Les droits de dépôt annuel s'élèvent à 220 \$ si le rapport annuel est soumis sur papier et à 200 \$ s'il est soumis sous forme électronique à l'adresse suivante : www.snb.ca. Si le paiement est effectué par chèque, libellez votre chèque à l'ordre de Services Nouveau-Brunswick.

NOTE: Your annual return is due by the end of the month following the anniversary month.

REMARQUE : Votre rapport annuel est exigible au plus tard à la fin du mois qui suit le mois anniversaire.

3. Description of Business /
Description de l'activité _____

4. Complete address of registered office /
Adresse au complet du bureau enregistré _____

Postal Code /
Code postal _____ Telephone No. /
N° de téléphone _____

5. Mailing Address (if different from above) /
Adresse postale (si différente de l'adresse mentionnée ci-dessus) _____

Postal Code /
Code postal _____

6. Names and complete addresses of officers /
Noms et adresses au complet des dirigeants _____
Postal Code /
Code postal _____

7. Names and complete addresses of directors /
Noms et adresses au complet des administrateurs _____
Postal Code /
Code postal _____

If insufficient space to list directors above, add on separate sheet.

En cas d'insuffisance d'espace pour les inscrire tous, faites-le sur une feuille séparée.

8. Name and address of attorney for service /
Nom et adresse du procureur pour fin de signification _____

Postal Code /
Code postal _____ Telephone No. /
N° de téléphone _____

Date _____ Signature _____ Position with Corporation / Fonction dans la corporation _____

NOTE: IF THERE HAS BEEN A CHANGE IN THE REGISTERED OFFICE OR IN DIRECTORS, FORM 28 OR FORM 29 RESPECTIVELY MUST BE FILED WITHIN ONE MONTH OF THE CHANGE.

REMARQUE : EN CAS DE CHANGEMENT RELATIF AU BUREAU ENREGISTRÉ OU AUX ADMINISTRATEURS, LE FORMULAIRE 28 OU 29 RESPECTIVEMENT DOIT ÊTRE DÉPOSÉE DANS UN MOIS DU CHANGEMENT.

INSTRUCTIONS

PLEASE FILL IN THE YEAR FOR WHICH THE RETURN IS BEING FILED AT THE TOP OF THE PAGE ON THE REVERSE SIDE.

ITEM 1

The full legal name of the extra-provincial corporation is printed above the address.

ITEM 2

The extra-provincial corporation number is the number assigned by the Corporate Registry to the corporation. When communicating with the Branch, please quote your extra-provincial corporation number. Your extra-provincial corporation number and anniversary month are shown to the right of your address. Your annual return is due by the end of the month following the anniversary month in each year. If no mailing address is provided, the return is mailed to the attorney for service in mid-month of the month prior to the anniversary month.

ITEM 3

Describe what type of business the extra-provincial corporation is carrying on e.g. manufacturing - state what is manufactured; food store; garage; holding company, etc.

ITEM 4

Address of registered office means the street number and name, the R.R. number, the municipality or post office, the province and the postal code. P.O. BOX NUMBER IS NOT SUFFICIENT. If you have a mailing address different from the registered office, write the address in Item 5.

ITEM 5

This should be the address where you wish your annual return or other corporate information from the Corporate Registry to be mailed.

ITEMS 6, 7

List all directors and officers with their full addresses. The address used may be that of the extra-provincial corporation's registered office. If there is insufficient space, list them on a separate sheet.

ITEM 8

Be sure to state your attorney for service and the address including street number and name, the R.R. number, the municipality or post office and the postal code. P.O. BOX NUMBER IS NOT SUFFICIENT.

SIGNATURE

A director or an authorized officer of the extra-provincial corporation shall sign and date the return and state his or her position with the corporation.

The annual filing fee is \$220 for an annual return that is submitted in paper form and \$200 for an annual return that is submitted in electronic form at www.snb.ca. If payment is made by cheque, please make cheque payable to Service New Brunswick.

If you are paper filing your annual return, send the form and \$220 cheque to:

Corporate Registry
Service New Brunswick
P.O. Box 1998, Fredericton, New Brunswick E3B 5G4

DIRECTIVES

VEUILLEZ INSCRIRE L'ANNÉE DE DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL EN HAUT DE LA PREMIÈRE PAGE.

ARTICLE 1

Le nom légal au complet de la corporation extraprovinciale est imprimé au-dessus de son adresse.

ARTICLE 2

Le numéro de corporation extraprovinciale est le numéro que le Registre corporatif a assigné à la corporation. Veuillez donner votre numéro de corporation extraprovinciale dans toute correspondance avec la Direction. Vos numéro de corporation extraprovinciale et mois anniversaire sont indiqués à la droite de votre adresse. La fin du mois qui suit le mois anniversaire est la date d'échéance de votre rapport annuel. À défaut d'une adresse postale, le rapport est envoyé par la poste au procureur pour fin de signification vers le milieu du mois précédant le mois anniversaire.

ARTICLE 3

Déclarer l'activité principale de la corporation extraprovinciale au Nouveau-Brunswick (ex : description du produit fabriqué, magasin d'alimentation, garage, compagnie de holding, etc.).

ARTICLE 4

L'adresse du bureau enregistré signifie le nom de la rue et le numéro de voirie, l'adresse rurale, la municipalité ou le bureau de poste, la province et le code postal. LA SEULE MENTION DU NUMÉRO DE LA CASE POSTALE N'EST PAS SUFFISANTE. Si vous avez une adresse postale autre que celle au bureau enregistré, inscrire cette adresse à l'article 5.

ARTICLE 5

Il s'agit de l'adresse choisie par la corporation pour recevoir du Registre corporatif le rapport annuel et tous autres renseignements relatifs à la corporation.

ARTICLE 6 ET 7

Inscrire les noms de tous les administrateurs et dirigeants et leurs adresses au complet. L'adresse utilisée peut être celle du bureau enregistré de la corporation extraprovinciale. En cas d'insuffisance d'espace, vous pouvez utiliser une page supplémentaire.

ARTICLE 8

Ne pas oublier de donner le nom de votre procureur pour fin de signification et son adresse y compris le nom et le numéro de la rue, le numéro de la R.R., la municipalité ou le bureau de poste et le code postal. LA SEULE MENTION DU NUMÉRO DE LA CASE POSTALE N'EST PAS SUFFISANTE. Ne pas oublier de donner le nom de votre procureur pour fin de signification et son adresse y compris le nom et le numéro de la rue, le numéro de la R.R., la municipalité ou le bureau de poste et le code postal. LA SEULE MENTION DU NUMÉRO DE LA CASE POSTALE N'EST PAS SUFFISANTE.

SIGNATURE

Un administrateur ou un dirigeant autorisé de la corporation extraprovinciale doit signer et dater le rapport et y décrire sa fonction dans la corporation.

Les droits de dépôt annuel s'élèvent à 220\$ si le rapport annuel est soumis sur papier et à 200 \$ s'il est soumis sous forme électronique à l'adresse suivante : www.snb.ca. Si le paiement est effectué par chèque, libellez votre chèque à l'ordre de Services Nouveau-Brunswick.

Si le rapport annuel est soumis sur papier, veuillez y joindre le chèque de 220 \$ et envoyer le tout à :

Registre corporatif
Services Nouveau-Brunswick
C. P. 1998, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5G4

FILE ONLINE

You can file the annual return electronically with Corporate Registry.

Check our Website at <http://www.snb.ca>. Click on **Corporate Registry**, select the Products & Services Tab. Choose **Annual Return - Form 33.1 and payment (e-File)**.

DÉPOSEZ EN LIGNE

Vous pouvez déposer le rapport annuel en ligne auprès du Registre corporatif.

Visitez notre site Web à l'adresse <http://www.snb.ca>. Cliquez sur **Registre corporatif**. Sélectionnez l'onglet Produits et services. Choisissez **Rapport annuel - Formulaire 33.1 et paiement des droits (déposez en ligne)**.